

Dettes & Développement

Plate-forme d'information et d'action sur la dette des pays du Sud

I
n
f
o
d
e
t
t
e

N° 1

Juin
août
2003

Pourquoi Infodette ? C'est pour répondre au besoin d'informations précises de ses membres sur la dette que le secrétariat de la Plate-forme Dette et Développement propose la publication trimestrielle d'Infodette, dont la diffusion peut être élargie à d'autres publics intéressés. Infodette, destinée en priorité à un public averti, ne se substitue pas aux Nouvelles de la dette, publication à visée grand public. Ce premier numéro est un essai, qui demandera à être transformé. Aussi attendons-nous vos remarques et commentaires sur les rubriques, le format et le style : ils nous permettront de faire d'Infodette un instrument qui réponde réellement à vos attentes.

Amérique latine

L'Uruguay au bord de la rupture

(20/03/2003 Le Figaro) Dans un contexte de défiance des investisseurs suite à la crise argentine, c'est le voisin uruguayen qui voit fuir massivement les capitaux et plonger sa monnaie. Résultat : ses créances, libellées à 70 % en monnaie étrangère, ont explosé et la dette uruguayenne représente désormais 90 % du PIB, tandis que le système bancaire est fortement déstabilisé - la Banque *Banco de Credito* a même été liquidée par le groupe financier de la secte Moon (*El Correo*, 02/03/2003). Cherchant à faire payer cette situation aux populations par la mise en œuvre de politiques d'austérité, notamment dans le secteur de la santé, le gouvernement Batlle se heurte à des mouvements sociaux très durs (AFP, 28/08/2003).

Brésil : Lula gagne la confiance des investisseurs

(21/04/2003 Le Figaro) Soucieux d'apaiser les craintes des investisseurs internationaux, Lula a dû se plier aux exigences de rigueur budgétaire, réformant en particulier la fiscalité et le système des retraites. Le risque pays, qui mesure la prime demandée par les investisseurs pour acquérir des titres de la dette brésilienne, est ainsi passé de 2400 points de base (ce qui signifie que les créanciers demandent une rémunération de la dette argentine de 24 % supérieure à celle de la dette américaine, utilisée comme référence) à moins de 1000 points de base. Conjuguée à l'appréciation du real face au dollar, cette tendance allège le poids de la dette du Brésil et lui ouvre à nouveau les possibilités d'emprunt. Nouvelle démonstration que la dette est un instrument puissant de domination sur les pays du Sud.

L'Argentine en tête d'une fronde anti-FMI ?

(Le Figaro du 28/08/03, Le Monde des 2 & 11 sept. 2003 et La Croix du 09/09/03). Pour Nestor Kirchner, au pouvoir en Argentine depuis le 25 mai, son pays a déjà démontré qu'il pouvait vivre sans l'accord du FMI, en précisant : « nous ne pouvons ni revenir à des politiques d'ajustement ni augmenter la dette. Nous ne pouvons recommencer à payer la dette au prix de la faim et de l'exclusion des Argentins ». L'Argentine, en défaut de paiement sur sa dette privée depuis décembre 2001, disposait de solides arguments face à l'institution de Bretton Woods : sa balance des paiements et sa balance courante sont actuellement positives ; aussi n'a-t-elle pas besoin de recourir à l'emprunt extérieur.

Enfin, le 10 septembre dernier, le FMI a dû faire face au plus grand défaut de paiement de son histoire (une créance de 3 milliards de dollars que l'Argentine refusait d'honorer). L'accord reporte après 2006 le paiement du capital dû aux institutions multilatérales (21,6 milliards de \$) et fait fi de plusieurs recommandations du FMI, notamment d'augmenter le tarif des services publics - EDF et Suez, qui comptent parmi les plus grands pourvoyeurs de services en Argentine, en seront quittes. Ce défaut total, y compris sur la dette publique, d'un des pays les plus endettés du monde (137 milliards de dollars de dette extérieure, soit 112 % du PIB), constitue un précédent considérable.

Dans un sous-continent où le président vénézuélien taxe le FMI d'« organisme néfaste » et où le chef d'Etat chilien se demande publiquement « si le FMI est utile » et alors qu'en Indonésie, le ministre du développement s'en prend violemment au FMI (Djakarta Post, 16/07/2003), l'heure de la révolte des pays débiteurs aurait-elle sonné ?

Mexique : Brady parti, Sam reste

(Le Figaro, 14/06/2003 et Le Monde 05/07/03) Premier pays latino-américain à avoir affronté une grave crise de la dette au début des années 1980s, le Mexique est apparemment le premier aussi à tourner la page du surendettement. Le 12 juin dernier, le gouvernement de Vicente Fox a en effet racheté, quinze ans avant leur terme, les obligations « Brady » - titres garantis par le Trésor américain en 1989 en échange de créances bancaires. Le Mexique avait émis 35 milliards de dollars de titres Brady. Cela dit, la dette peut être effacée : l'Oncle Sam a eu tout le loisir d'asseoir sa tutelle sur l'économie mexicaine. Entré en 1994 dans l'Alena (accord de libre-échange nord-américain), le Mexique est devenu un vassal de son puissant voisin du Nord : 85 % de ses échanges commerciaux s'effectuent avec ce dernier ; les devises rapatriées par les travailleurs émigrés aux Etats-Unis représentent la troisième source de revenus du pays ; les industries manufacturière, pétrolière et l'agriculture subissent la loi du géant américain. Est-ce une coïncidence : dans le même temps, des millions d'emplois sont supprimés, la pauvreté augmente, tandis que les 10 % des Mexicains les plus riches détiennent 46 % des revenus.

L'Equateur au Club de Paris : un coup pour rien

(Club de Paris, 17/06/03 ; jubileereseach.org) Le 13 juin dernier, le président Lucio Gutierrez, n'a obtenu du Club de Paris qu'un rééchelonnement partiel de la dette équatorienne, selon les termes dits « de Houston » (qui ne traitent que les créances pré-date buttoir : avant 1983 dans le cas de l'Equateur). A l'issue de cet accord, 29% du budget de l'Equateur sert au remboursement de la dette, soit deux fois le montant consacré aux dépenses sociales, dans un pays où la pauvreté atteint aujourd'hui 60 % de la population (contre 34% en 1995). L'Equateur devrait repasser devant le Club de Paris au printemps prochain.

Afrique

Libérez les Libériens

(Baltimore Sun, 01/08/2003, FMI 03/09/2003) Le Libéria sort déchiré d'un conflit dont on ne soulignera jamais assez l'horreur. Avec 83 \$ par habitant et par an, c'est aussi un des pays les plus pauvres du monde. Le FMI, la Banque mondiale, la

Banque africaine de développement et les Etats-Unis, détenteurs de ¾ des créances extérieures, oseront-ils obliger chaque Libérien à rembourser plus de 400 \$ (dont 90% d'arriérés) ?

RDC : point de décision atteint

(FMI, 29/08/2003) La République démocratique du Congo est devenue le 27^{ème} pays à atteindre le point de décision dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée. Selon le FMI, les allègements devraient atteindre 6,3 milliards de dollars en valeur actuelle nette (80 % de la dette extérieure totale). Cela dit, la capacité congolaise de rembourser sa dette est tellement limitée que ces allègements ne font guère qu'apurer les comptes. Surtout, le FMI omet de dire qu'il est immoral de demander au peuple congolais de payer une dette contractée par son bourreau durant tant d'années, Mobutu Sese Seko.

Ouganda : chronique d'un échec annoncé

(The Monitor, Kampala, 07/08/2003) Premier bénéficiaire de l'initiative PPTE renforcée, en atteignant dès avril 2000 le point d'achèvement, l'Ouganda fait figure d'élève modèle des IFIs. Trois ans plus tard, sa dette obère toujours le développement (68 % du PIB) et dépasse même les critères de soutenabilité définis par le FMI : elle représente encore 193 % des revenus d'exportations, contre un plafond fixé à 150 %. Pire, en juin 2002, la dette extérieure avait augmenté de 11,5 %. Si elle reste mue par l'unique intérêt des créanciers à se faire rembourser, la révision des critères de soutenabilité envisagée par le FMI et la Banque mondiale (voir brèves) ne suffira pas à rendre la dette « soutenable » pour les populations les plus pauvres.

Dette odieuse

Dette irakienne : prendre John Snow au mot

(Financial Times, 09/05/2003 et 23/06/2003) Contrairement aux Français, le peuple irakien est habitué, lui, aux températures caniculaires. Passé l'été, force est de constater, en Irak comme en France, que ni les tensions ni la dette n'ont fondu. Et pourtant, les déclarations du Secrétaire américain au Trésor, John Snow, au lendemain de la guerre du Golfe II, donnaient de l'eau au moulin des partisans d'une solution juste et durable au problème de la dette, en brandissant la jurisprudence de la dette odieuse, selon laquelle un

gouvernement ne doit pas être amené à rembourser des dettes contractées par un pouvoir illégitime et contre les intérêts de la population. Depuis, les Américains se sont rendu compte des risques que leur faisait courir une telle doctrine : aussi ne parlent-ils plus de dette odieuse mais d'allègement de la dette irakienne. Nullement refroidies, de nombreuses coalitions mobilisées sur la dette veulent profiter de l'aubaine et continuent à invoquer les propos de Snow, conscientes de l'effet boule de neige que peut avoir l'application d'un tel principe en Irak (initiative de la plate-forme Dette et développement d'une lettre aux gouvernements du G8 en avril, pétition du CADTM sur l'Irak, action des Irakiens de Jubilee GB).

Pétrole : les EU en Irak comme chez eux

(www.odiousdebt.org 12/07/03) Tentative américaine d'engager les revenus pétroliers futurs de l'Irak pour financer la reconstruction (et les entreprises américaines). Proposition controversée s'il en est, car les EU n'ont aucun mandat pour engager les ressources irakiennes – une future dette odieuse... ?

Corruption : le Lesotho condamne des multinationales

(BBC & odiousdebt.org, 27/08/03) Une entreprise allemande, Lahmeyer International et une entreprise canadienne, Acres International, ont écopé de lourdes amendes (respectivement 1,4 et 2 millions d'euros) pour corruption dans la construction d'un barrage. Il est rare que des cas de pareille ampleur soient effectivement punis en Afrique. Espérons que la décision de la Haute Court du Lesotho aura valeur d'exemple pour les comportements des multinationales en Afrique.



Spie Batignolles et Dumez International, deux entreprises françaises qui seront jugées en octobre pour la même affaire, n'ont qu'à se tenir à carreaux (de même que Thalès, mis en cause pour des contrats d'armement en Afrique du Sud, selon *Le Monde* du 26 août 2003).

La construction du plus grand barrage d'Afrique (Lesotho Highlands Water Project), estimée à près de 9 milliards d'euros et qui a chassé de leurs terres

plus de 20 000 personnes, aurait fait l'objet de commissions occultes à hauteur de 2 milliards d'euros. Ce projet, soutenu par la Banque mondiale et les agences de crédit à l'exportation (la COFACE pour la France), contribue à la création d'une dette faramineuse et en partie illégitime pour le Lesotho. Le contribuable français sait-il qu'il y contribue, à travers la garantie publique de la COFACE ?

(Guardian online, 04/09/2003) En tout cas, le Lesotho semble décidé à poursuivre sur sa lancée : le Premier ministre Pakalitha Mosisili a déjà annoncé la création d'une commission d'enquête sur des cas présumés de corruption dans l'attribution de permis de construire dans le centre ville de Maseru.

Les Luthériens contre la dette odieuse

(Worldwide Faith News, 31/07/2003) A l'issue de sa dixième assemblée générale, la Fédération luthérienne mondiale (LWF) a dénoncé l'« outil moderne de domination » que constitue la dette des pays en développement et demandé aux institutions financières internationales de reconnaître qu'une part de cette dette est illégitime et odieuse.

France

Hausse de l'APD financée par les pays pauvres...

(Plate-forme Dette & Développement, étude en cours) En faisant campagne pour l'annulation de la dette, la PFDD a toujours veillé à demander le respect d'une stricte additionnalité de ses remises de dette par rapport à l'aide publique au développement (APD). L'analyse suivante, qui mérite d'être creusée, ne ferait que justifier davantage cette exigence :

- Selon l'économiste Daniel Cohen, la valeur de marché de la dette des PPTE ne représente qu'environ 30 % de sa valeur actuelle nette (VAN), car nombre de créances avaient peu de chances d'être remboursées, étant données les difficultés financières de la plupart des PPTE. C'est pourquoi on a pu parler d'une surestimation des annulations réelles de dette, voire d'un jeu d'écriture ;
- En choisissant le refinancement par dons, la France se fait rembourser l'intégralité de ses créances d'APD à leur VAN – plus de 3 fois ce qu'elle aurait vraisemblablement recouvré, si

l'on s'en tient à une valeur estimée de ces créances sur le marché. En annulant purement et simplement un certain nombre de dettes, les autres pays créanciers gonflent tout autant la valeur réelle des annulations, mais ils ne se procurent pas de recettes supplémentaires, ni ne peuvent comptabiliser les annulations au titre de dépenses d'APD ;

- En affectant ces recettes au refinancement des pays bénéficiaires (par dotation à l'AFD pour les pays de la zone de solidarité prioritaire), puis en incluant ces dotations dans le calcul de l'APD, la France ne fait pas que gonfler artificiellement les chiffres de son aide au développement : elle fait payer aux pays pauvres très endettés la prétendue hausse de son APD !

... et report du CICID

Difficile pour le comité interministériel à la coopération internationale et au développement (CICID) de s'autosatisfaire de cette soi-disant hausse de l'APD à 0,4% du PIB, alors que l'ensemble des acteurs de la solidarité internationale s'indigne contre les gels de crédit, qui affectent bon nombre de projets, dont le programme de renforcement de la société civile au Cameroun, duquel la plate-forme est partie prenante. Comme d'autres, la PFDD a écrit au Président et aux ministres concernés pour manifester son mécontentement, en particulier sur le non-respect du principe, pourtant admis par le gouvernement, d'une stricte additionnalité des remises de dette par rapport à l'APD. La réunion du comité, prévue le 22 juillet, risquait d'être chahutée... Dès lors, quoi de mieux que de la reporter à l'automne (en espérant que les ardeurs se seront calmées...)?

Le conseiller diplomatique du Président, Maurice Gourdault-Montagne, a pris soin, début août, de répondre à la PFDD, sans calmer ses inquiétudes.

Observatoire de la mondialisation

(AFP, 29/08/03) « *Pour rassembler l'expertise et mieux organiser les débats sur [la mondialisation], notamment avec la société civile, j'ai demandé au Premier ministre de me faire des propositions pour la mise en place d'un observatoire français de la mondialisation. Cette instance, composée de spécialistes des questions économiques, sociales, culturelles, environnementales, aurait pour mission, par ses*

analyses et ses réflexions, de contribuer au débat public en prenant en compte toutes les dimensions de ce phénomène. » Jacques Chirac, Discours aux ambassadeurs, 29 août 2003. Idée reprise du rapport « Réconcilier la France et la Mondialisation » du sénateur Serge Lepeltier, remis début juillet 2003 au Premier ministre. A noter, dans le même rapport, la reprise de l'idée de délégations parlementaires de suivi des travaux des organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OCDE...).

Brèves

Kofi Annan pour une soutenabilité à visage humain

(05/08/2003) Dans son rapport préparatoire au Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies fin octobre, le Secrétaire général de l'ONU reprend à son compte certaines des revendications et des inquiétudes exprimées par la société civile sur la question de la dette. Ce rapport n'est jusqu'à présent disponible qu'en anglais sous le titre : "Implementation of and follow-up to commitments and agreements made at the International Conference on Financing for Development". A noter les points suivants, en particulier : l'insuffisance et la lenteur de l'initiative PPTE, la nécessité de réviser les critères de soutenabilité en fonction de l'atteinte des objectifs de développement du millénaire, le besoin d'un mécanisme de gestion du surendettement. Enfin, Kofi Annan reprend à son compte la proposition avancée par plusieurs réseaux d'ONG, d'un groupe de travail élargi sur la dette, au sein du conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), qui comprendrait ONU, IFIs, pays débiteurs et créanciers, experts et société civile.

FMI cherche soutenabilité

Dans sa étude intitulée "Debt sustainability in low-income countries – towards a forward-looking strategy", le FMI cherche à définir des critères d'endettement soutenable pour l'attribution de prochains prêts. Les approches alternatives de la soutenabilité, pour que le droit de la dette soit soumis aux droits humains fondamentaux, sont mentionnées, pour être aussitôt écartées :

- Il ne serait pas équitable d'aller plus loin dans les annulations, car ça encouragerait les mauvais payeurs.

- Il faut créer une culture du remboursement des prêts – sinon ça décourage les investisseurs futurs.

- Surtout, les approches alternatives impliqueraient un effort considérable des créanciers, qu'ils ne sont pas prêts à effectuer.

On l'a compris : il ne s'agit pas d'aller plus loin dans les annulations, car les créanciers (au premier rang desquels les FMI et la BM) n'en ont aucune intention.

Dans son ensemble, le rapport penche pour une définition au cas par cas de la soutenabilité, ce qui est en soi rationnel (eu égard à la pertinence des

critères selon chaque situation), mais qui fait aussi reposer davantage les décisions de nouveaux prêts sur les analyses (souvent contestables) du FMI pour chaque pays.

Cette étude n'est qu'une étape dans un processus qui doit conduire à l'élaboration en fin de l'année d'un document pour revoir les critères de soutenabilité. Aussi la Plate-forme Dette contribuera-t-elle au débat suscité par cette étude, en répondant à l'appel à réaction avant le 30 septembre.

Dans la famille D & D...

- Au **Liban** : rencontre à Paris avec une représentante du Mouvement pour les droits humains, mobilisation sur la dette libanaise en préparation. Projet de colloque début 2004.

- En **Ethiopie** : rencontre à Paris avec les représentants du CRDA, la coordination des OSC éthiopiennes, qui ont un pôle de recherche sur la dette et les SRP.

- Au **Congo-Brazzaville** : Attac-Congo. Echange d'informations.

- En **Equateur** : Jubileo 2000 Red Guayaquil. Rencontre à Paris du coordinateur le 8 juillet. Echange d'informations et possibilité de pressions communes sur le Club de Paris.

- Sur la **RDC** : rencontre le 7 juillet avec les acteurs européens mobilisés sur la situation de ce pays, à Bruxelles.

- A **Madagascar** : début septembre, atelier sur la dette et les DSRP proposé par la CGT aux syndicats et associations malgaches. Grand succès.

- L'ensemble du réseau Jubilé Sud (RSA, Indonésie, Equateur, Philippines, Brésil, Cameroun, Nigéria, Nicaragua...), Afrodad et plusieurs campagnes européennes (Allemagne, CADTM International, Suède, Norvège, République tchèque), lors d'une rencontre sur dette illégitime, arbitrage international et dette écologique, organisée par le Conseil œcuménique mondial du 30 juin au 2 juillet à Genève.

Agenda

- **Séminaire FSE**. La Plate-forme Dette et Développement, en association avec erlassjahr (Allemagne), Attac-Allemagne, Blue 21 (Allemagne), Debt and Development Coalition (Irlande), Caritas Espagne et Jubilee Debt Campaign (Royaume-Uni), fait une proposition de séminaire sur la dette au Forum social européen, qui se déroulera à Paris et Saint-Denis du 13 au 15 novembre 2003. Le thème du séminaire devrait être : « Doit-on laisser la résolution de la dette aux mains des créditeurs ? Comment modifier l'économie politique des dettes internationales ». A la même occasion, noter les propositions de séminaires faites par le CADTM : dette écologique ; dette et commerce ; audit citoyenne de la dette ; dette et PSRP.

- **Assemblée générale d'Eurodad**, Réseau européen de recherche sur la dette et le développement, à Prague du 1^{er} au 3 décembre.

- **Séminaire du CADTM International** sur droit international et dette odieuse, à Amsterdam du 7 au 11 décembre.

- **Festival Brisez la Glace**, les 23 et 24 janvier 2004 à Thonon-les-Bains, sur le thème « Annulons la dette ! ». Les bénéficiaires, s'il y en a, iront à la plate-forme dette et développement.

- Projet de Jubilé Sud d'un colloque international sur la dette odieuse en avril 2004 à Brasilia (Brésil). Réunion préparatoire les 13 et 14 octobre à Buenos Aires.

(Edition achevée le 12 septembre 2003)

Biblio Dette

Eurodad (2003) *Evian, le G7 et les PPTTE un verre à moitié vide - Classement des pays du G7 en fonction de leur politique pour les pays pauvres très endettés*, 8 p. Traduction effectuée par la Plate-forme Dette & Développement.

Une étude publiée à l'occasion du G8 d'Evian, qui classe les 7 pays les plus puissants du monde selon leurs politiques vis-à-vis des pays pauvres très endettés. Des éléments d'analyse intéressants, mais un classement trop « quantitatif », qui ne reflète pas réellement l'effort des pays. Si l'on ne s'étonne guère de trouver les Etats-Unis et le Japon en queue de classement, en revanche la deuxième place de la France tient davantage à l'importance des créances qui lui étaient dues qu'à une quelconque générosité. En effet, Paris est l'une des seules capitales à ne pas annuler les créances post-date butoir qui ne relèvent pas de l'APD.

Damien Millet et Eric Toussaint (2002) *50 questions 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*. Syllepse et CADTM, 264 p.

Membre de la plate-forme Dette et Développement, le CADTM a publié en novembre dernier cet ouvrage très pédagogique sur la dette. Certains arguments et propositions mériteraient discussion (ex. p. 206 : « Si le FMI et la BM consacraient la totalité de leurs fonds [à annuler la dette], ils pourraient baisser le rideau en ayant au moins une fois participé au bien-être de l'humanité »), mais cet ouvrage apporte dans l'ensemble des réponses très claires aux 50 questions que peut se poser un non initié. En outre, les auteurs ont la bonne idée de solliciter les réactions des lecteurs, afin d'enrichir une deuxième version de ce véritable petit manuel du militant pour l'annulation de la dette.

Cafod, Eurodad, Jubilee UK & Christian Aid (2003) *Debt and the Millenium Development goals – A new deal for low-income countries: financing development through debt cancellation and aid*, 12 p.

Les engagements pris par les dirigeants du monde entier, en mars 2002 à Monterrey, ne resteront encore une fois que des vœux pieux sans un « *new deal* », en faveur du développement. Sans une hausse de l'effort de redistribution mondial, à travers l'aide publique au développement, sans annulation plus conséquente de la dette des pays pauvres, sans stabilisation des prix agricoles et des matières premières, en effet, les « objectifs de développement du millénaire » (réduire de moitié la faim, la pauvreté, les difficultés d'accès à l'eau potable et la mortalité infantile, garantir un accès pour tous à l'école primaire, etc.) ne seront jamais atteints en 2015. Au contraire, ils augureraient mal du troisième millénaire, marquant l'incapacité de la communauté internationale à tenir des promesses largement à sa portée.

Global Witness (2003) *Les affaires sous la guerre – Armes, pétrole & argent sale en Angola*, éd. Agone (Dossier noir n°18 d'Agir ici et Survie), 240 p.

La reprise de la guerre civile en janvier 1998 a mis l'Angola à feu et à sang, réduisant les trois quarts de la population à la misère et obligeant des millions de civils à fuir leurs terres.

En appui à la campagne « Publiez ce que vous payez ! »*, ce livre vient étayer un peu plus l'*Envers de la dette* (titre du Dossier Noir N° 16 d'Agir ici et Survie sur le Congo-Brazzaville et l'Angola). L'ONG britannique Global Witness y présente les fruits d'une enquête sérieuse sur le financement de la guerre angolaise. Elle met à jour les mécanismes qui ont rendu possible le pillage des avoirs de l'Etat angolais, largement tributaire des ressources pétrolières, pour financer la guerre. Aux mains d'élites corrompues, l'Angola a non seulement échangé du pétrole contre des armes, mais il a fortement hypothéqué ses possibilités de développement futur, en gageant des dettes considérables sur ses ressources pétrolières à venir, à l'insu des citoyens angolais. Dans ce jeu, les compagnies pétrolières entretiennent l'opacité ; de grandes banques, notamment françaises, font fi des pratiques de leurs débiteurs en prêtant inconsidérément au gouvernement angolais ; à leur insu, même les contribuables des pays du Nord se rendent complices d'un tel système en garantissant ces prêts à travers les agences de crédit à l'exportation (la COFACE pour la France).

A la manière des parents des victimes de la répression après Tienanmen, contraints de rembourser à l'Etat chinois les balles ayant servi à l'exécution de leurs enfants, la population angolaise, l'une des plus pauvres du monde, devra-t-elle sacrifier ses ressources pendant des décennies pour rembourser une dette contractée contre son gré pour financer une guerre dont elle est la première victime ? Il est grand temps de poser des règles à l'endettement international.

* Initiée par Global Witness et relayée en France par plusieurs membres de la plate-forme Dette & Développement, pour que les compagnies pétrolières, gazières et minières publient les versements qu'elles font aux gouvernements, et permettre ainsi aux populations de ces pays d'avoir un regard et un contrôle sur une manne qui leur échappe trop souvent. Pour en savoir plus, consulter : http://www.secoures-catholique.asso.fr/actualites/2003_07_11/publiez.htm.